



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SAINTE-ANNE-LES-ÎLES
19 juin 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Sainte-Anne les-Îles tenue le 19 juin 2024, à 18h30 heures, dans le local de la garderie de l'école Sainte-Anne-les-Îles, 581, Chenal-du-Moine, Sainte-Anne-de-Sorel, à laquelle sont présents et forment quorum les membres suivants :

MEMBRES PRÉSENTS :

<u>Parents</u>	<u>Membres du personnel</u>	<u>Direction</u>	<u>Communauté</u>
Gauthier-Grenon, Marie-Ève Péloquin, Geneviève Therrien, Véronique Shaw, Frédéric	Cournoyer, Myriam Jussaume, Marc Messier, Magalie Cloutier, Geneviève	Gélinas, Manon	Martine Guilbault

MEMBRES ABSENTS :

<u>Parents</u>	<u>Membres du personnel</u>	<u>Direction</u>	<u>Communauté</u>
Cournoyer, Marilyn (substitut) Bordeleau, Marie-Ève (substitut) Clair, Alexandrine	Dion, Catherine (congé de maternité) Martin, Isabelle (changement de poste)		

1. Sujets statutaires

1.1	Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum	Ouverture de l'assemblée à 18h35.
1.2	Lecture et ajouts à l'ordre du jour ; Résolution # 2023-2024-06-01	La lecture de l'ordre du jour a été proposée par Marc Jussaume et appuyée par Geneviève Cloutier.
1.3	Adoption du procès-verbal du 15 mai 2024 ; Résolution # 2023-2024-06-02	Il a été proposé par Marie-Eve Gauthier-Grenon et appuyé par Frédérik Shaw l'adoption du procès-verbal du 15 mai 2024.
1.4	Suivi au procès-verbal	Aucun
1.5		
1.6		
1.7	Budget	Aucun
1.8		
1.9		
1.10		

2.Sujets de décision	
2.1 Code de vie 2024-2025	Le code de vie a été proposé par Marie-Eve Gauthier-Grenon et appuyé par Frédéric Shaw.
2.2 Régie interne du SDG 2024-2025	Aucun changement dans la régie interne. Les tarifs seront décidés par le gouvernement (août) reste à annexer. La régie interne du service de garde a été proposée par Véronique Therrien et appuyée par Frédéric Shaw.
2.3 Activités autour de l'école et sorties scolaires	Il n'est plus possible d'aller hors du terrain scolaire sans une autorisation préalable du CE, sauf s'il y a des modalités mises en place par le Conseil. 1- Dans le cadre de l'enseignement du cour de l'éducation et de la santé, les situations d'apprentissage sont prévues au parc et à l'extérieur de l'école lorsque la météo le permet. 2- Dans le cadre du programme préscolaire 4 et 5 ans, les activités de motricité sont prévues à l'extérieur du terrain de l'école lorsque la météo le permet. Exemple au parc. 3- Le service de garde prône les activités physiques à l'extérieur et au parc comme le précise sa programmation. Les modalités concernant les activités ont été proposées par Magalie Messier et appuyées par Marc Jussaume.
2.4 Service de dineurs	Le C.É. n'est pas en accord avec le fait qu'il y ait deux services différents sur l'heure du diner. Il trouve discriminatoire le fait que les enfants n'aient pas tous le même service. Considérant l'obligation d'approuver le service de dineurs qui occasionne un service à deux vitesses, le C.É. approuve à regret le service de dineur, mais aurait préféré seulement le service de garde. Il a été proposé par Frédéric Shaw et appuyé par Véronique Therrien le service de dineurs.
2.5 Fourniture des effets scolaires	Ajustement du nombre de crayons à la mine de 24 à 12. Les fournitures scolaires ont été proposées par Frédéric Shaw et appuyées par Marc Jussaume.
2.6 Adoption du budget 2024-2025 a) Résolution pour le transfert de fonds à destination spéciale	Madame Manon Gélinas explique qu'il reste : 1. 266,27\$ dans le fond 27009 Volleyballs. Il est donc proposé de reporter ce montant pour l'année suivante. 2. Plus ou moins 30 783\$ dans le fond 27120 Cour d'école. Il est donc proposé de reporter ces fonds pour la prochaine année scolaire. 3. 3688,82\$ dans le fond 27200 Levées de fonds générales. Il est donc proposé de reporter ces fonds pour la prochaine année scolaire. 4. Le montant restant dans le fond 27146 des finissants. Il est donc proposé de reporter ces fonds pour la prochaine année scolaire (selon les factures d'ici le 25 juin 2024). Il est proposé par Véronique Therrien et appuyé par Marie-Eve Gauthier-Grenon d'approuver les propositions de transferts de fonds à destination spéciale tels que proposés.
2.7 Plan de lutte	Reporté
2.8 Location des salles pour l'année 2024-2025	Mêmes modalités que l'année actuelle. Les modalités de location des salles pour l'année 2024-2025 ont été approuvées par Frédéric Shaw et appuyées par Myriam Cournoyer.
3.Sujets de développement et d'information	

3.1 Information de la direction	<p>Cour d'école : Cour d'école fermée. Sable retiré. Paillis installé. Lignage à venir. Installation du panier multibasket.</p> <p>Travaux devant l'école : Isolation d'une partie de l'avant de l'école. Retrait de la brique et isolation.</p> <p>Intérieur : Retrait des cubes de verres et remplacement pour des fenêtres. Refaire le drain près de la maternelle 5 ans.</p> <p>Remplacement de l'escalier pour la maternelle 4 ans extérieur.</p> <p>Canneberge : Inquiétudes nommées par les parents. Attentes de la CS. Suivi fait en ce qui concerne la direction. À suivre cet automne.</p>
3.2 Autres informations Réflexion du CE	<p><i>La sécurité des enfants autour de l'école est aussi un enjeu important.</i></p> <p><i>La circulation des voitures dans le stationnement de l'école sera dorénavant interdite, et ce, même les jours de pluie.</i></p> <p><i>Nous demandons à chaque parent de stationner leur voiture sur la rue, devant l'école, et d'accompagner leur enfant au secrétariat en précisant le motif du retard.</i></p> <p>L'information sera remise aux parents en début d'année puisque le CE est d'accord avec la proposition de madame Gélinas.</p> <p>Les chiffres pairs seront en élection pour l'an prochain. Publicité pour le C.É. sur Facebook de l'école en plus de l'info-Parent.</p>
3.3 Rapport du comité de parents	Révision de l'organisation scolaire de l'année 2024-2025.
3.4 Autres sujets Dépôt du Rapport de la présidente	Rapport remis au C.É. Un document amendé sera ajouté étant donné les nouvelles décisions prises lors de cette rencontre.
3.5 Correspondance	Aucune correspondance
3.6 Prochaine rencontre	
4. Levée de l'assemblée	
4 Levée de l'assemblée Résolution # 2023-2024-06-03	Il est proposé par Myriam Cournoyer et par Magalie Messier la levée de l'assemblée à 19h58, l'ordre du jour étant épuisé.

Manon Gélinas, directrice

Geneviève Péloquin, présidente